

Québec ou le patrimoine augmenté

Lucie K. Morisset

Numéro 148, printemps 2016

Merveilles du monde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81130ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morisset, L. K. (2016). Québec ou le patrimoine augmenté. *Continuité*, (148), 30–34.



patrimo

Dans la capitale, l'effet patrimoine mondial s'étend bien au-delà des fortifications. Mais attention, la valorisation patrimoniale a ses côtés obscurs.

par Lucie K. Morisset

À gauche: L'Hôtel Loews Le Concorde, élevé entre 1968 et 1972 d'après les plans de l'architecte Dimitri Dimakopoulos, adopte une figure moderniste bien de son temps, comme ses contemporains des environs immédiats du Vieux-Québec.

Au centre: Le Saint-Patrick, sur Grande Allée, est un témoin des premières opérations de densification survenues dans les marges du Vieux-Québec au lendemain de son inscription à la Liste du patrimoine mondial.

Photos: Marianne Charland

À Québec, ce qu'on peut appeler « le cercle vertueux du patrimoine » agit dès les premières décennies du XX^e siècle (à noter: ce texte complète « L'effet patrimoine mondial », p. 26). L'aménagement du parc des Champs-de-Bataille répond au troisième centenaire de la ville, et des investissements plus ou moins diffus suivent la création, en 1928, de la Commission d'embellissement de la capitale provinciale. En 1964, le classement de l'arrondissement historique (aujourd'hui site du pa-

trimoine mondial) se traduit, d'une part, par la requalification patrimoniale d'espaces publics et, d'autre part, par la valorisation des marges du Vieux-Québec. Dans l'esprit urbanistique de l'époque, des formes architecturales résolument modernes tranchent entre ce qui est patrimonial et conservé, intra-muros, et ce qui annonce le développement et l'avenir, extra-muros.

Mais si, de nos jours, « Québec, c'est donc beau! », comme on l'entend souvent, c'est que l'inscription à la Liste du patrimoine mondial a étendu la portée de ce cercle vertueux. Comme ailleurs, cet effet s'est d'abord matérialisé par une valorisation périphérique du périmètre désigné: une densification résidentielle et hôtelière et quelques centaines de nouveaux logements en copropriété reflètent alors sa désirabilité nouvelle. À Québec, cet effet patrimoine mondial survient à un moment où l'urbanisme raffine ses outils en donnant une nouvelle valeur au passé.

L'inscription à la Liste du patrimoine mondial soutient ainsi l'affirmation du style



Québec

ou le patrimoine augmenté

néo-Vieux-Québec. Cette sorte de « patrimoine augmenté » particulièrement contagieux se propage même aux abribus du périmètre historique. Il sert de *modus operandi* à la densification du site inscrit, en conjuguant lissage et accroissement de la désirabilité.

Au tournant des années 1990, sur fond de débats sur l'insertion architecturale en milieu ancien, il devient ainsi pensable, et même rentable, d'élever ici un immeuble « historique », là une « reconstruction à l'identique ». Cela pour accueillir quelques dizaines de copropriétés nouvelles, y compris à destination d'un marché haut de gamme dont Québec n'avait jamais rêvé. Un tel procédé d'augmentation patrimoniale n'est pas sans précédent dans la capitale. Mais la récupération de motifs patrimoniaux, principalement réservée jusque-là à l'architecture domestique ancienne, change brusquement d'échelle. Le Vieux-Québec passe ainsi d'une reconsecration postmoderne du style château limitée à une cour intérieure à des opérations de remembrement et de densification

beaucoup moins discrètes. Un couronnement crénelé cherche à camoufler un hôtel de 200 chambres tandis qu'ailleurs, une fausse mansarde et des rangées de lucarnes viennent couvrir un immeuble de quelque 130 logements en copropriété sur 7 étages. Comme s'il fallait dissimuler les profondes transformations de la ville.

Cette désirabilité du patrimoine et de ses caractéristiques reconnaissables s'accompagne d'une valorisation économique. Et l'assiette fiscale croît dans la foulée de l'inscription. Une telle croissance incite à élargir le territoire des interventions. À Québec, il faut l'étendre au-delà du cachet des murs des quelque 1400 bâtiments du Vieux-Québec pour compenser le manque de densité caractéristique de son habitat anglo-saxon. Cela est d'autant plus nécessaire que la restauration et la valorisation de cet habitat, bref l'embourgeoisement de la ville intra-muros, y ont réduit de moitié le nombre de résidents susceptibles de fréquenter des commerces et de solliciter des services: de 10 000 en 1951, ce nombre est passé à un peu plus de 5000 en 2001.



En matière de densification à la suite d'une inscription à la Liste du patrimoine mondial, le cas de Québec n'est pas unique. La population de Vienne a crû de plus de 10% dans la décennie qui a suivi l'inscription de son centre historique en 2001.

Photo: Lucie K. Morisset



L'Hôtel Royal Palace, construit en 1998, se distingue par un couronnement crénelé qui tranche avec les lignes épurées de l'édifice voisin.

Photo : Marianne Charland

Sur l'élan que confère l'inscription à la Liste du patrimoine mondial à l'action publique, c'est donc toute la ville de Québec qui se transforme, de proche en proche et de valeur foncière en valeur foncière. Prenant appui sur cet effet tant matériel que symbolique, elle devient désirable, habitée et animée. De sorte que le patrimoine et sa cousine, la culture, s'y affirment comme un mode de vie. Le déploiement dans l'espace public d'un luxuriant programme commémoratif, par exemple, n'est certainement pas étranger à cette expansion du patrimoine.

L'admissibilité aux subventions patrimoniales des « quartiers centraux », ainsi qu'on les désigne désormais, traduit elle aussi éloquemment la contamination qui a permis au patrimoine et à ses effets de s'affranchir de leur enclos. La réinvention de

vastes portions des anciens faubourgs, fiers d'un cachet nouveau, foisonnants de commerces de toutes sortes et ornés d'espaces publics somptueux, en est une marque probante, tout comme d'immenses succès de requalification rappelés ces derniers temps : Saint-Roch et son jardin. Les transformations de la densité de la population des quartiers centraux dans la décennie 1996-2006 et l'accroissement du nombre d'unités d'évaluation en sont d'autres manifestations.

QUESTIONS D'ÉQUILIBRE

Au lendemain de la disparition de l'un des grands bâtisseurs de Québec aussi à l'origine de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (1993), le recul permet un constat. Si le maire Jean Pelletier a fait inscrire Québec sur la prestigieuse liste des lieux dotés d'une valeur universelle exceptionnelle, c'est Jean-Paul L'Allier, son maire de 1989 à 2005, qui a réalisé le site du patrimoine mondial. Ce résultat, le maire L'Allier l'a en partie atteint en pondérant la croissance fondée sur la valorisation urbaine des figures patrimoniales. C'est aussi sous sa direction que le patrimoine est passé d'un rôle passif à celui d'agent de changement, pour le meilleur et pour le reste.

Une part des transformations que l'on attribue aujourd'hui à l'effet patrimoine mondial, notamment des apports très nets au milieu de vie et dans l'espace public de Québec, serait peut-être survenue dans d'autres circonstances. Cependant, la majorité révèle un processus qui, s'il n'est pas nécessairement coordonné, est trop semblable à celui de sites comparables pour que cette ressemblance soit fortuite. On le constate dans l'espace commercial, et plus

Patrimoine et territoire, une approche intégrée

Suivez une formation en patrimoine bâti pour transformer le milieu de manière harmonieuse, tout en respectant l'identité des lieux.

Présentée par Action patrimoine

→ **Gatineau, le 26 mai**
Musée de l'Auberge Symmes

Inscription et information

www.actionpatrimoine.ca
education@actionpatrimoine.ca
+1 418 647-4347, poste 207

Formations offertes sur demande pour les groupes
Aussi disponible : formation sur les paysages culturels

encore sur le rôle d'évaluation. Tandis que le lissage patrimonial se poursuit, avec son vocabulaire architectural ambigu, l'évolution récente des choses confirme l'existence de cette dynamique. Par pans entiers, Québec est de plus en plus reconnaissable en vertu de son image désirable acquise à l'échelle internationale. D'où certaines interrogations.

Depuis le tournant du millénaire, et plus encore depuis 2005, la valorisation foncière – à laquelle l'action publique s'est adossée selon un habile dosage de vision et de contrôle – se poursuit, voire s'accélère, particulièrement aux marges du Vieux-Québec. Plusieurs immeubles institutionnels de facture moderne confirment, un peu à la manière de leurs prédécesseurs apparus au lendemain du classement de 1964, la désirabilité de ces territoires quasi patrimoniaux. Parmi ces transformations urbaines, sans doute faut-il faire la distinction entre la requalification sous capital privé d'une dizaine de parcelles dévitalisées et remembrées et le remplacement par un musée public d'un immeuble considéré



par certains comme patrimonial. De même, il convient de remarquer, parmi ces opérations de revalorisation, celles qui, sans nécessairement autant d'efforts architecturaux, substituent à des édifices anciens réputés patrimoniaux de nouveaux immeubles d'habitation, particulièrement des copropriétés. Toutefois, l'amortissement

Au centre de la photo, l'immeuble La Capitale Assurances générales (2005-2012), œuvre de Dan Hanganu architectes

Photo : Lucie K. Morisset





Plusieurs années après la démolition de la majeure partie des immeubles du site qu'avaient abandonné en 1998 les religieux de Saint-Vincent-de-Paul, l'église réduite à une façade servait encore de caution à son propre remplacement.

Photo : Luc Noppen



La chapelle des Franciscaines missionnaires de Marie a été reconstruite et intégrée à L'Étoile, un immeuble de 240 logements en copropriété.

dentelé des hautes façades de verre qui coiffent maintenant l'alignement septentrional de la Grande Allée est peut-être un signe de la logique qui permet de passer d'un type de valorisation à l'autre.

En s'inscrivant dans la ville comme mode de développement, et non comme simple assise, le patrimoine, précédemment campé dans le rôle d'artifice coquet par le lissage et ses procédés d'augmentation, semble peu à peu se réduire à un « matériau » dont on peut user au gré de la valorisation foncière. L'épopée ubuesque de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul a inauguré de façon spectaculaire cette conception patrimoniale selon laquelle un hôtel de 300 chambres équivaut à une église pour peu qu'on en « conserve », quitte à les déplacer (!), la façade, le clocher ou, pourquoi pas, la mémoire.

Cette mésaventure, qui, à ce jour, n'a produit qu'une réserve foncière, aurait pu être un cas isolé. Mais l'histoire plus récente montre une récidive, cette fois sur Grande Allée. Il s'y trouve une autre façade et un autre clocher qu'on a successivement voués au « pic des démolisseurs », assujettis à un « permis de déconstruction » puis reconstruits « à l'identique ». Sans compter la « méthode d'époque » à laquelle on aurait recouru pour la maçonnerie, faute d'avoir pu préserver la brique. L'augmentation patrimoniale aurait-elle engendré une confusion ? L'accroissement soutenu de la désirabilité induirait-il une préférence pour la valorisation coûte que coûte ? Bien sûr, on doit tenir compte du zèle louable de l'architecte face aux exigences des autorités municipales qui, ville patrimoniale oblige, encouragent cet échange. Mais on peut se demander si deux façades, un toit de tôle à la canadienne, des clochetons, une statue de saint Antoine de Padoue et quelques centaines de copropriétaires équivalent à un monastère et une chapelle. Ou si ces compromis, certes immédiatement profitables sur le plan de la fiscalité territoriale, ne sont pas autrement dommageables.

Cette enflure de la notion de patrimoine, de pair avec un certain emballement de la valorisation qu'elle sert bien, nous porte au-delà de la disparition de la compétence d'édifier que craignait Françoise Choay en 1992 dans *L'allégorie du patrimoine*. Elle apparaît comme une particularisation québécoise de l'effet patrimoine mondial, survenue de fil en aiguille. Selon cette particularisation, le patrimoine, dans un scénario extrême, n'a ni plus ni moins de valeur que son remplacement. Cela est par-

ticulièrement vrai dans le cas où, en contrepartie d'une énième valorisation foncière et dans la relative indifférence des autorités, on rend patrimonial ce remplacement par la magie d'un matériau ou d'un discours sur la sauvegarde. Dans la foulée, on pourrait tout aussi bien, même sur le sol du site du patrimoine mondial, démanteler n'importe quelle œuvre d'art public en arguant qu'elle est remplaçable.

Pour une ville si patrimoniale, Québec semble avoir connu, ces dernières années, une recrudescence de disparitions. Un phénomène qui s'explique sans doute par la raréfaction des friches post-industrielles qu'ont pu requalifier les premières poussées de valorisation, au lendemain de l'inscription à la Liste du patrimoine mondial. Elle passe peut-être même inaperçue tant surgissent rapidement, en lieu et place de ces immeubles vieux, détériorés, voire abandonnés, ceux qui accommodent et soutiennent la désirabilité des quartiers centraux. La mobilisation des habitants, née de l'effet de levier lié au patrimoine mondial, se serait-elle aussi effritée ?

À l'heure où se poursuit, dans ce site du patrimoine mondial trentenaire, le débat sur la capacité économique des habitants du Vieux-Québec de composer avec la valorisation de leur milieu de vie, il est utile de rappeler que l'équilibre entre la transformation et la valorisation d'un site inscrit dépend de la vision des autorités publiques. Elles seules peuvent garantir la pondération de la valorisation, de l'enrichissement collectif et de la production durable de lien social qui sont associés au patrimoine. Aucune toiture, aucun fenêtrage ni artifice architectural ne peut s'y substituer. Tributaire de la qualité patrimoniale de l'espace public et de ses parois, la désirabilité du milieu habité qui a marqué l'enclenchement de l'effet patrimoine mondial repose sur cet équilibre. Souhaitons donc que le chant des sirènes de la valorisation n'éclipse pas le patrimoine lui-même.

Lucie K. Morisset est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et professeure au Département d'études urbaines et touristiques à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.